



SAINT-CERE

VILLE DE SAINT CERE
SERVICE DES EAUX
43 AVENUE FRANCOIS DE MAYNARD
46400 SAINT CERE
Tel : 05.65.10.01.17.
Fax : 05.65.10.01.29

Horaires de permanences :
le mardi et le vendredi de 14h à 16h30
Urgences : 06.73.68.98.54.
Mail administratif : sabine.ileida@saint-cere.fr
Mail technique : laurent.fouillac@saint-cere.fr

Message :

Tout abonné est vivement engagé à protéger son compteur contre le gel et à surveiller régulièrement sa consommation.

Un goutte à goutte = 4 litres par heure soit 35 m3 par an.

Un filet d'eau (chasse d'eau) = 16 litres par heure soit 140 m3 par an.

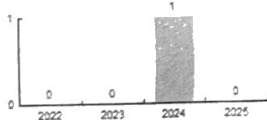
En cas de départ, n'oubliez pas de faire résilier votre abonnement. Tant que le service des Eaux n'est pas informé d'une demande de résiliation, le titulaire du contrat d'abonnement est redevable des frais d'abonnement et de consommation de l'installation concernée

- **Renseignements** : Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous au service de la collectivité du présent acte;

- **Réclamations** : Si vous avez une réclamation amiable à formuler, adressez-vous au service de la collectivité du présent acte ; veuillez avoir l'obligeance d'informer le comptable chargé du recouvrement de votre démarche en précisant les références du titre du présent acte.

* Attention : la contestation amiable ne suspend pas le délai de saisie du juge judiciaire.

Historique de consommation



EN ESPECES (DANS LA LIMITE DE 300€) OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE (LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PORTAIL/PAIEMENT-PROXIMITE).



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

Référence à rappeler

N° du contrat : 7243

Occupant : M BERTRAND FLORIAN

Adresse du lieu desservi :

5 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT CERE

SGC DE SAINT CERE
4 PLACE GAMBETTA
46400 SAINT CERE

6462-003877-0012-2

M BERTRAND FLORIAN
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT CERE



Facture réelle n° 2025-1 / 349 du 30/06/2025

Eau et Assainissement

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

0 m³

Abonnement

Montants
75,51

Total de la facture

75,51

Montant total à payer avant le 15/07/2025

75,51 €

Payé en chèque

Date limite de réclamation : 15/07/2025

M BERTRAND FLORIAN
5 RUE DE LA REPUBLIQUE
46400 SAINT CERE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA046024002000000000000034925
ICS : FR94ZZZ609612
Référence : 4 AB 25 0000000000000349 T 105 59
Créancier : EAU-SAINT CERE

Montant : 75,51 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 73980
92894 NANTERRE Cedex 9

002110500251 BERTRAND FLORIAN

941133000175 721800000000000003490460244985706

7551